

FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE



RHONE

Publié le 21 mars 2026

## Délibération du Conseil Municipal du 21 mars 2026

### Nombre de Conseillers

En exercice : 19

Présents : 18

Pouvoir : 1

Votants : 19

Date de Convocation du Conseil Municipal :

17 mars 2026

L'an deux mil vingt six, le vingt et un mars à dix heures, les membres du conseil municipal de la commune de FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 15 mars 2026, se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation de Monsieur Diogène BATALLA, Maire conformément aux articles L2121-10 et L2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales. Les membres du conseil municipal ont poursuivi la réunion du conseil municipal sous la direction d'Aymeric GIRARDON, élu Maire au cours de la séance.

Étaient présents : Jean-Pierre BLANCHARD, Isabelle BONNET, Rémi BROSSIER, Olivier CHAMBE, Delphine CHARVIEUX, Raphaël DELOIN, Eva DRUT, Aymeric GIRARDON, Evelyne GIRARDON, Jean-Michel GOLFIER, Jérôme JEANPIERRE, Elvine LEON, Karine LORENZO, Caroline MIRANDA, Léo MOLINIE, Vincent PEYRE, Magali PICARD et Sophie VERCHERE.

Excusé : Alain BENISTY (pouvoir donné à Jean-Pierre BLANCHARD)

### 2026-16 Délibération relative au nombre de membres du CCAS

**Rapporteur** : Aymeric GIRARDON

Le conseil d'administration du CCAS est composé pour moitié d'élus et pour moitié de membres d'associations familiales, de retraités et/ou personnes âgés, de personnes handicapées et de personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune.

Ce nombre est fixé par le conseil municipal.

En plus du Maire qui est président d'office, il est proposé de fixer à 4 le nombre de personnes de chaque collègue.

VU l'article L 123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :**

- **DE FIXER** à 4 le nombre d'élus membres du CCAS ;
- **DE FIXER** à 4 le nombre de membres nommés au CCAS ;
- **DE PRECISER** que le Maire est Président d'office du CCAS.

Le Maire  
Aymeric GIRARDON

La secrétaire de séance  
Sophie VERCHERE

